

TESTS D'ÉQUIVALENCE DE NIVEAU DE SCOLARITÉ DE CINQUIÈME ANNÉE DU SECONDAIRE (TENS)

DÉMARCHE À SUIVRE POUR UNE INSCRIPTION AUX TENS

L'adulte se présente au Centre de formation des Maskoutains à l'accueil des **SARCA**
2495, boulevard Laframboise — Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Y1
Tél. : 450 773-8401, poste 6575

Du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 16 h
de 17 h à 20 h
lundi, mardi et mercredi seulement

Dans le but d'assurer l'ouverture du dossier scolaire et la transmission des résultats en conformité avec les exigences du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEER), l'adulte doit apporter tous les documents énumérés ci-dessous. La secrétaire pourra alors remettre une consigne (feuille verte) à l'adulte sur laquelle seront indiquées les dates de passation des TENS. L'adulte devra présenter la consigne à son arrivée à la salle d'examen.

Documents obligatoires à fournir pour l'inscription :

- L'original du certificat de naissance** comportant le nom des deux parents (le grand format de l'État civil). Pour le demander : www.etatcivil.gouv.qc.ca

Pour les personnes nées hors Québec, un document officiel reconnu soit :

- Le **certificat de citoyenneté canadienne** ou la **carte de résident permanent** ou la **confirmation de résidence permanente** (IMM-5292)
et
- le **certificat de sélection** (CSQ);

- L'original du bulletin scolaire** de la dernière année complétée (daté du mois de juin) ou du relevé de notes, du relevé des apprentissages ou du relevé des acquis;

- Une **photo récente** format 5 cm sur 5 cm laquelle sera conservée au dossier scolaire.

**À NOTER : LES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT LE CENTRE DE FORMATION DES
MASKOUTAINS (CFM) S'INSCRIVENT SUR PLACE.**

LA PASSATION DES TENS SE TIENDRA À L'ADRESSE SUIVANTE :

Centre de formation des Maskoutains (CFM)
2495, boulevard Laframboise – Saint-Hyacinthe
Tél. : 450 773-8401, poste 6575

HORAIRE de la salle d'examen du CFM*

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 H 30 à 11 h 30	8 H 30 à 11 h 30	8 H 30 à 11 h 30		8 H 30 à 11 h 30
			12 H 30 à 16 H 30	
18 h 15 à 21 h 15 <i>(aux deux semaines)</i>		18 h 15 à 21 h 15 <i>(aux deux semaines)</i>		

← EN ALTERNANCE →

Veillez noter qu'il n'y aura pas de séance d'examen les jours fériés, ainsi que les journées pédagogiques.

Prévoir un délai de 3 jours ouvrables pour une inscription.

**Sous réserve des places disponibles.*

Les TENS débutent à l'heure indiquée ci-dessus, l'adulte doit se présenter 15 minutes avant l'heure à la salle d'examen et il doit apporter **la consigne (feuille verte) ainsi qu'une **carte d'identité avec photo**.**

*Le matériel **nécessaire et permis** (crayon, efface, papier brouillon et calculatrice non programmable) est fourni sur place. Vous n'avez rien à apporter.*

Informations supplémentaires

Le stationnement est à l'arrière de l'école.

DOCUMENT D'INFORMATION

1. À QUI S'ADRESSENT LES TENS

Tout adulte qui n'a pas terminé ses études secondaires et qui possède des connaissances qui sont généralement acquises au secondaire.

Tout adulte qui désire obtenir les préalables scolaires exigés pour s'inscrire aux programmes de formation menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou se rendre admissible à certains programmes de formation menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou encore pour sa satisfaction personnelle.

Tout adulte qui désire postuler pour un emploi qui exige une cinquième année du secondaire ou **l'équivalent**.

2. COÛT DES TENS

Ce service est gratuit pour les personnes qui résident sur le territoire de la CSSH.

3. LISTE DES TENS (les deux tests de français sont obligatoires, l'adulte doit choisir trois tests optionnels et il doit réussir les **cinq** tests pour l'obtention d'un succès)

Connaissance de base de la langue maternelle (français grammaire)	$\frac{2}{2}$	obligatoire	} 5 7
Connaissance d'un discours écrit (français texte)		obligatoire	
Connaissance de la langue seconde (anglais)	$\frac{3}{5}$	optionnel	
Connaissance de base en mathématique		optionnel	
Connaissance de base en sciences humaines (histoire, géographie, politique)		optionnel	
Connaissance de base en sciences de la nature (chimie, physique, biologie)		optionnel	
Connaissance de base du monde des affaires (sciences économiques)		optionnel	

4. PRÉCISIONS SUR LES QUESTIONS DES TENS

Pour chacun des tests, il y a 40 questions à choix multiples sauf pour le test de français compréhension d'un discours écrit, qui en compte 35. Il s'agit de questions pour lesquelles l'adulte choisit la bonne réponse parmi plusieurs propositions.

5. DURÉE DES TENS

La durée maximum pour chaque test est de 90 minutes, sauf celle du test de mathématique qui est de 150 minutes.

6. CONDITIONS DE RÉUSSITE DES TENS

Le seuil de réussite est fixé à 60 sur 100 pour chaque test. Le résultat transmis est seulement **Succès ou Échec**.

7. COPIAGE

Lorsqu'un adulte copie ou aide délibérément une autre personne, il convient de lui retirer sa copie et de l'inviter à quitter les lieux. L'adulte subit alors un échec.

8. CELLULAIRES ET APPAREILS DE COMMUNICATION

Les cellulaires ou tous les autres appareils de communication doivent être fermés et rangés dès l'entrée en salle d'examen. Le non-respect de cette règle entraînera automatiquement un échec.

9. DROIT DE REPRISE DES TENS

L'adulte a le droit de reprise pour chaque test échoué. Il peut se présenter à une ou à des reprises 30 jours après la première passation des TENS. **Le temps limite pour compléter la démarche (passation des TENS et de leur reprise s'il y a lieu) est de 6 mois à compter de la date de début de la passation des TENS.**

Un échec à la reprise d'un test de français ou un échec à trois tests « optionnels » et plus (**reprises incluses**) met fin à la démarche des TENS et entraîne une attente d'une année à la suite de laquelle l'adulte peut s'inscrire de nouveau à l'ensemble des TENS. Cette période d'attente d'une année s'applique de la même façon à l'adulte qui n'exerce pas son droit de reprise à l'intérieur du délai de six mois qui lui est accordé à compter de la date de début de la passation des TENS.

Notez que toute personne ayant pris connaissance d'un examen, en tout ou en partie, et qui décide de ne pas compléter celui-ci, se verra accorder un échec.

10. TRANSMISSION DES RÉSULTATS DES TENS

La personne responsable de la sanction des études de la **Commission scolaire de Saint-Hyacinthe** émet une attestation provisoire indiquant la réussite des TENS. Cette attestation provisoire sera postée à l'adulte dans les meilleurs délais.

En cas d'échec, l'adulte sera informé par lettre de la procédure à suivre afin de se prévaloir de son droit de reprise.

L'adulte qui réussit les TENS recevra par la poste ultérieurement de la **Direction de la sanction des études du MEES** une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de cinquième année du secondaire (AENS).

PRÉPARATION AUX TENS

Pour assurer une bonne préparation aux TENS, il est très important de consulter **le Guide du MEES à l'intention des candidates et des candidats** dans lequel on retrouve des explications pour chacune des matières. **Tout en suivant le Guide**, veuillez ajouter à votre révision les points suivants :

FRANÇAIS GRAMMAIRE (p. 5 du Guide)

Dans le vocabulaire (p. 5) les nombres : ex. la règle de vingt et de cent.

L'accord des participes passés (p. 6) est très important.

(L'utilisation des manuels « La grammaire pour tous » et « L'art de conjuguer » par Bescherelle par exemple, sont des outils recommandés).

FRANÇAIS COMPRÉHENSION D'UN DISCOURS ÉCRIT (p. 8 du Guide)

Il est très important de vous rendre aux questions avant de lire le texte, car on vous indiquera quels paragraphes vous devez lire. Le but est de gagner du temps. Lire le plus souvent et le plus rapidement possible vous aidera à vous préparer au test.

MATHÉMATIQUES (p. 10 du Guide)

Il est important de réviser les fractions et le pourcentage. Les rapports et proportions (p. 11) demandent de bien comprendre la « Règle de trois ». Le système international d'unités (p. 12) demande de savoir transformer par exemple des centimètres (cm) en millimètres (mm) ou en décimètres (dm) (même chose pour les grammes et les litres). Ex. $30 \text{ dm} + 10 \text{ cm} + 125 \text{ mm} =$ _____? _____ cm.

SCIENCES HUMAINES (p. 17 du Guide)

Les grands ensembles (p. 17 du Guide)

Les lacs importants;

Les montagnes importantes;

Les principales attractions.

(La carte du monde dans le dictionnaire Larousse peut vous aider)

Les principaux éléments de la géographie du Canada (p. 18 du Guide)

(Chercher Canada dans les noms propres du dictionnaire Larousse)

Les principaux éléments de la géographie du Québec (p. 18 du Guide)

La végétation;

Les principaux cours d'eau;

Les affluents.

(Voir Québec dans le dictionnaire Larousse)

L'économie (p. 18 du Guide)

Les centrales syndicales;

Les multinationales;
Les échanges entre pays (ex. Canada/États-Unis).

La politique (p. 19 du Guide)

Les partis de droite et de gauche;
Les lois importantes au Québec;
Les traités;
Les dictatures;
Le rôle des personnages politiques importants.

L'histoire du XX^e siècle (p. 19 du Guide)

Chercher dans le dictionnaire Larousse « Guerres », « ONU »... dans les noms propres.

Le Canada (p. 20 du Guide)

Connaître les rôles des premiers ministres du Québec;
Connaître les grands événements.

SCIENCES ÉCONOMIQUES (p. 21 du Guide)

Si vous connaissez quelqu'un qui a un commerce, cette personne pourrait vous renseigner sur le langage des affaires.

SCIENCES DE LA NATURE (p. 24 du Guide)

Le dictionnaire Larousse peut beaucoup aider :

Chercher : squelette, muscles, digestion, état des gaz ainsi que tous les mots qui sont écrits aux pages 24 à 26 du Guide;
Ajouter une petite base d'électricité : volt, ampère, watt.

CERTAINS SITES INTERNET SONT ADÉQUATS POUR LA PRÉPARATION DES TENS :

<http://cafe.rapidus.net/gdubucj/> (site de référence pour l'ensemble des tests)

<http://www.csdraveurs.qc.ca/ScriptorWeb/scripto.asp?resultat=992383> (cahier préparatoires TENS)

<http://www.csrs.qc.ca/fr/etablissements/education-aux-adultes/centre-saint-michel/sarca/tens/> (dans **rechercher** taper **test de niveau de scolarité**)

<http://ccdmd.qc.ca/fr> (onglets : Exercices PDF, Épreuves de français et Matériel pour allophones)

<http://www.alloprof.qc.ca/BV/Pages/accueil-bv.aspx> (site de référence sur l'ensemble des matières de niveau secondaire)

ENDROITS PUBLICS À LA DISPOSITION DE L'ADULTE POUR L'UTILISATION D'UN ORDINATEUR

<p align="center">Bibliothèque T.-A.-St-Germain 2720, rue Dessaulles Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2V7 Téléphone : (450) 773-1830</p>	<p align="center">Bibliothèque Sainte-Rosalie 13955, avenue Morissette Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1M9 Téléphone : (450) 799-4132</p>
<p><u>Horaire régulier</u> (de la fête du Travail à la Saint-Jean-Baptiste) Lundi au jeudi : 12 h à 21 h Vendredi : 10 h à 21 h Samedi : 10 h à 17 h Dimanche : 10 h à 17 h</p> <p><u>Horaire d'été</u> (à partir du 24 juin à la fête du Travail) Lundi au jeudi : 12 h à 21 h Vendredi : 10 h à 21 h Samedi : 10 h à 17 h Dimanche : fermée</p>	<p><u>Horaire régulier</u> (de la fête du Travail à la Journée nationale des patriotes) Lundi et mardi : 13 h 30 à 20 h Mercredi : fermée Jeudi et vendredi : 13 h 30 à 20 h Samedi : 10 h à 14 h Dimanche : fermée</p> <p><u>Horaire d'été</u> (de la Journée nationale des patriotes à la fête du Travail) Lundi et mardi : 13 h 30 à 20 h Mercredi : fermée Jeudi et vendredi : 13 h 30 à 20 h Samedi : fermée Dimanche : fermée</p>
<p align="center">Espace carrière 1305-4, rue des Cascades Saint-Hyacinthe (Québec) 450 771-4500</p>	<p align="center">Centre local d'emploi de Saint-Hyacinthe (CLE) Salle multiservice 3100, boul. Laframboise, bureau 107 Saint-Hyacinthe (Québec) 450 778-6589, poste 222 – pour information</p>
<p><u>Horaire régulier</u> Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Mercredi : 10 h à 12 h et de 13 h à 20 h 30 Samedi : fermé Dimanche : fermé</p>	<p><u>Horaire régulier</u> Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Mercredi : 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Samedi : fermé Dimanche : fermé</p>

Centres d'accès communautaire internet (CACI)

Municipalité Roxton Falls

24, rue Du Marché
Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
(450) 548-5790
Horaire régulier

Lundi, mardi, jeudi : 8 h à 12 h/13 h à 17 h
Mercredi : 8 h à 12 h/13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h/fermé

Ville de Saint-Hyacinthe (centres des loisirs de quartier)

<p>Loisirs Christ-Roi 390, avenue Vaudreuil Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4G7 Téléphone : 450 773-1102</p>	<p>Loisirs Bourg-Joli 2520, avenue Sainte-Catherine (angle Bourassa) Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 0G3 Téléphone : 450 773-1824</p>
<p><u>Horaire régulier</u> Lundi au jeudi : 10 h à 21 h Vendredi : 10 h à 15 h Samedi : 10 h à 13 h</p>	<p><u>Horaire régulier</u> (de septembre à juin) Lundi au jeudi : 9 h à 17 h Vendredi : 9 h à 16 h</p>
<p>Loisirs Saint-Joseph 950, rue Desranleau Est Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 2L6 Téléphone : 450 778-7728</p>	
<p><i>Il est préférable de prendre un rendez-vous (4 ordinateurs de disponibles) mais vous pouvez vous présenter directement sur place</i></p> <p><u>Horaire régulier</u> Lundi au jeudi : 11 h à 17 h 30 Vendredi : 11 h à 15 h</p>	

Bonne étude!